



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

## Informations générales

Email de contact : [pref-pcit@savoie.gouv.fr](mailto:pref-pcit@savoie.gouv.fr)

Date de signature du CRTE : 09 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Coeur de Savoie

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : CC Coeur de Savoie, SIREN : 200041010, nature : CC
- Etat

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PCAET
- SDIE
- ACTEE
- SLIME
- SDAGE
- SDAASaP
- Projet alimentaire territorial

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- OPAH
- EUROSOLAR FOR ALL (porté par CCCS et INES)
- Scéma directeur des énergies renouvelables
- Contrat de développement patrimonial EnR (initiative de l'ADEME)
- Schéma Directeur Cyclable
- GECT



Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- France services
- Conseillers numériques France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation stratégique1: "Vivre avec son environnement, habiter et s'alimenter en Coeur de Savoie": un territoire en transition écologique et énergétique
- Axe 1.1 Sobriété et efficacité énergétique
  - 1.1.1 Inciter à la sobriété énergétique
  - 1.1.2 Inciter à l'efficacité Energétique
  - 1.1.3 Développement de l'offre de mobilités alternatives
- Axe 1.2 Valoriser les ressources énergétiques locales
  - 1.2.1 Organisation de la production d'énergie renouvelable (EnR) sur le territoire (énergie solaire, bois)
  - 1.2.3 Développement des filières
- 1.3 Préserver le cadre de vie et s'adapter au changement climatique
  - 1.3.1 Préservation de la ressource en eau
  - 1.3.2 Amélioration de la qualité de l'air
  - 1.3.3 Préservation des ressources foncières, des milieux naturels et de la biodiversité
  - 1.3.4 Déploiement du plan de prévention des déchets
  - 1.3.5 Amplification de la démarche de valorisation des déchets dans une logique d'économie circulaire
- Axe 1.4 Promouvoir une sylviculture durable
- Axe 1.5 Favoriser la mixité sociale par une offre de logement renouvelée
- Axe 1.6 Maintenir le potentiel de production agricole
  - 1.6.1 Préservation de la terre agricole, accès facilité au foncier
  - 1.6.2 Maintien des espaces ouverts
  - 1.6.3 Faciliter le bien vivre ensemble et le dialogue agriculteur/élus /habitants
- Axe 1.7 Massifier le réseau alimentaire local
  - 1.7.1 Structuration des filières nourricières
  - 1.7.2 Massification de la distribution de produits du territoire
  - 1.7.3 Accélération des conversions agroécologiques
  - 1.7.4 Amélioration de l'accessibilité sociale aux aliments sains et locaux, notamment à travers la restauration collective et la création de cuisine centrale sur le territoire

- Orientation stratégique 2: “Travailler, se déplacer, s’accomplir et s’épanouir”: un territoire dynamique, inclusif et solidaire
- Axe 1.8 Préserver la dynamique économique territoriale
- 1.8.1 Equilibre entre objectif de diversification économique et répartition territoriale de l’emploi. Développement des pôles d’emploi et réduction de la demande en déplacements
- 1.8.2 Prise en compte de la transition écologique dans le développement économique
- 1.8.3 Accueil d’entreprises avec fort ratio emploi par hectare
- 1.8.4 Développer le lien entre économie et agriculture
- 1.8.5 Développement d’un agri tourisme éco responsable
- Axe 1.9 Améliorer l’attractivité commerciale pour affirmer une offre territoriale
- Axe 1.10 Conforter les centralités identifiées par le SCOT
- Axe 1.11 Développer des mobilités locales pour tous
- 1.11.1 Développement des alternatives à la voiture individuelle pour réduire les consommations d’énergie et les émissions de GES
- 1.11.2 Expérimentation de solutions de mobilité complémentaire à l’usage privatif de la voiture, réparties de manière équilibrée sur le territoire
- 1.11.3 Facilitation de l’usage du vélo et renforcement du maillage des aménagements cyclables
- Axe 1.12 Conforter et mettre en cohérence l’offre de transport en commun existante sur le territoire
- 1.12.1 Intermodalité
- 1.12.2 Adaptation de l’offre ferroviaire
- 1.12.3 Ouverture des lignes de transport scolaire au public
- Axe 1.13 Développer et améliorer les services à la personne
- 1.13.1 Développer la capacité d’accueil de la petite enfance
- 1.13.2 Développer les services en direction de l’enfance et la jeunesse
- 1.13.3 Accueil des personnes âgées et handicapées
- 1.13.4 Le maillage du territoire
- 1.13.5 Améliorer les équipements sportifs
- Axe 1.14 Valoriser le potentiel lié à la culture, aux loisirs, au tourisme
- Axe 1.15 Faciliter la participation des usagers et des habitants à la vie du territoire, au vivre ensemble
- Axe 1.16 Expérimenter, innover, oser

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Accès à un logement de qualité
- Commerce, artisanat de proximité
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Organisation des déplacements
- Tiers Lieux
- Santé et soins
- Education
- Production d'énergies renouvelables
- Sport
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Efficacité énergétique

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 42

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 64

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- ANCT
- nom : CC Coeur de Savoie, SIREN : 200041010, nature : CC
- Maire Porte de Savoie
- Elu du département
- Maire Montmélian
- Préfecture de Savoie

- DDT
- DDCSPP
- nom : Auvergne-Rhône-Alpes, SIREN : 84, nature : region
- Elu territoire Coeur de Savoie
- Directeur général des services de la Communauté de communes
- nom : Savoie, SIREN : 73, nature : departement
- Maires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- NON

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- Banque Des Territoires
- Groupement d'intérêt public Pix
- Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
- Opérateur de compétence (OPCO Uniformation)

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- ADEME

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 13.56M€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 9.22M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 39 840€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 7.94M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 1.27M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €